

Compte-rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Mercredi 20 novembre 2024

Ont répondu présents : Chantal Bauer, Françoise Bertrand, Monique Eyraud, Michelle Faure, Gilbert Frey, Christine Greselin, Pascal Hérisson, Etienne Houis, Jean-Emile Joubert, Bruno Lavergne, Christiane Redouté, Anne Venet, Nicole Vernadat.

Etaient absents et excusés : Marie-Claude et Philippe Chopin, Patrick David

Début de la séance 16 h 30 :

Ordre du jour :

- Election au sein du Conseil d'administration élu lors de l'Assemblée Générale
- Questions Diverses

La présidente a souhaité remercier les membres du Conseil d'Administration pour leur dynamisme à faire vivre notre Club et nous avons souhaité la bienvenue à Bruno Lavergne.

1- Les élections des membres du bureau :

Election de la Présidente :

La présidente est d'accord pour se représenter la 3^{ème} année et est réélue à l'unanimité.

Election de la 1ere vice présidente :

Candidate : Christine Gréselin - élue à l'unanimité

Election du 2eme vice président :

Jean-Emile Joubert ne se représente pas car la gestion avec l'objet informatique lui est de plus en plus compliqué physiquement. Dans ce cas, il n'est pas obligatoire d'avoir un 2^{ème} vice-président.

Election des secrétaires :

Candidats : Michelle Faure - élue à l'unanimité.

Patrick David - élu à l'unanimité.

Il est précisé qu'il serait nécessaire de trouver une ou un autre secrétaire pour anticiper le remplacement de Michelle Faure.

Election des trésoriers :

Candidats : Gilbert Frey - élu à l'unanimité.



Françoise Bertrand - élue à l'unanimité

2- Les élections des responsables des commissions :

Comité de Pilotage : Jean Emile laisse sa place à un membre du Comité de Pilotage qu'il soit élu ou pas au Conseil d'Administration. Le Comité de Pilotage a lieu le 25 novembre prochain.

Commission Web : Patrick David, Catherine Danneyrolles, Monique Eyraud et François Chapuis sont d'accord pour continuer avec comme partenaire indispensable Philippe Hammes. Monique intervient sur le fait qu'il faudrait aussi que quelqu'un commence à se former pour pouvoir la remplacer. Bruno Lavergne se propose.

Commission Evènements : Françoise Bertrand, Christine Gréselin, Dominique Bordry, Marie-Claude Chopin et Christiane Redouté se réengagent. Etienne Houis veut bien participer aussi. Cette commission va être très mobilisée pour les 20 ans du Club !

Commission Sentiers : Etienne Houis et Patrick David sont d'accord pour continuer.

Commission Jeunesse : Dominique Bordry, Mireille Sbroggio, Michèle David et Christine Houis continuent.

Commission Presse et Formation :

Anne Venet est chargée de contacter les pompiers pour le mois de Mars 2025 et enverra un mail pour les inscriptions.

Nicole Vernadat ayant lancé un appel pour la formation d'animateurs pendant l'Assemblée Générale, déjà 3 personnes ont répondu présentes et ont commencé leurs inscriptions : 2 pour animateurs de proximité et 1 pour le Brevet Fédéral : Bravo à elles !! et Bon courage.

3- Questions Diverses :

- ✚ A propos de la Fête Départementale de la Randonnée Pédestres et/ou des raquettes 2025 Le CDRP 05 a demandé à notre Club s'il était possible de nous engager pour organiser l'une ou les 2 fêtes en 2025. Les membres du Conseil d'administration ont souhaité obtenir plus d'informations sur l'organisation de ces journées départementales et pouvoir prendre une décision au sein du nouveau conseil d'administration.

En fait, nous avons carte libre : on organise où on veut et quand on veut !

Rien ne coûtera sur le plan financier à notre Club. Il faudra juste des animateurs



pour proposer les randonnées à la journée, commander le matériel nécessaire auprès de la Commune comme pour la fête de la Randonnée Caturige.

Les affiches, la publicité, les inscriptions, le café et les boissons seront prévus par le CDRP 05.

Après beaucoup d'interventions où chacun a pu s'exprimer sur ce projet : il semble que nous sommes tous d'accord pour organiser cette année la Fête Départementale de la Randonnée Pédestre pour le CDRP 05 mais pas la Fête de la Raquette !

Nous avons choisi la date du dimanche 29 juin 2025.

En souhaitant :

- Que les inscriptions pour le public soient toutes gratuites (licenciés et non licenciés)
- Que les inscriptions aux Randonnées proposées puissent être bloquées suivant le nombre de participants définis par nos animateurs.

Et en sachant :

- Que nous sommes le 2^{ème} Club le plus important en nombre du département et qu'il nous a semblé important de répondre positivement
- Que cette fête départementale représentera une image de notre Club auprès de la Commune
- Que c'est une opportunité : ce sont nos 20 ans et c'est un plaisir d'organiser la fête départementale.
- Que des animateurs d'autres Clubs puissent aussi participer à l'organisation de cette fête.

En conclusion :

- Nous ne ferons pas notre fête de la Randonnée Caturige en 2025
- Nous organiserons un pique-nique d'entrée de saison en début septembre (randonnée suivie d'un barbecue à Chanteloube !)
- Nous organiserons notre Assemblée Générale le même jour que la fête des 20 ans du Club à la salle des fêtes de Chorges. (matin AG - Repas - après-midi très festif)
- Nous proposons par l'intermédiaire de Jean-Emile que la fête de la Randonnée Départementale se fasse à partir de Chanteloube. Les animateurs devront organiser des randonnées de différentes intensités. Le



matériel sera demandé à la mairie. (2 parapluies - des tables - quelques chaises ...)

- ✚ A propos de l'information de la baisse de la subvention communale : Une réunion devrait être proposée par la commune pour nous informer de cette baisse et surtout du pourquoi.

Il a été souhaité que notre présidente soit accompagnée par les responsables de la Commission Entretien des Sentiers et par Michel Branchet.

Michel Branchet est l'initiateur de la convention nous liant avec la Commune de Charges pour entretenir les sentiers communaux à moindres coûts. Cette convention a été signée en février 2006.

Depuis 3 ou 4 ans la subvention de 1 500 € allouée, a été diminuée à 700 € ce que nous avons accepté car la Communauté des Communes prenait nouvellement en charge le coût des poteaux et de la signalétique.

- ✚ A propos des licences des animateurs : Il semble que le CDRP 05 qui remboursait le montant des licences et du défraiement kilométrique à tous les baliseurs des chemins de randonnées nationaux et régionaux ne puisse plus le faire à partir de cette année. Le CDRP 05 subit de grosses difficultés financières liées à l'arrêt d'une subvention.

Le Conseil d'Administration a décidé que les animateurs baliseurs seront remboursés du montant de leur licence 2025/2026 par notre Club comme les non baliseurs !

- ✚ A propos du PSC1 : Anne nous informe que l'an dernier le stage par personne coûtait 35 €. Il nous semble possible de demander 10 € de participation aux personnes qui s'inscriront.

- ✚ Les membres du Conseil d'Administration valident la modification des dates de notre année comptable du 1^{er} septembre au 31 août.

- ✚ Nos trésoriers pensent qu'il serait bien que les adhérents paient de plus en plus par virement. Les secrétaires sont d'accord et procéderont à la modification des documents de Demande d'Adhésion et de Renouvellement d'adhésion 2025/2026 !

- ✚ A propos de la Radio : Nicole demande s'il est réellement nécessaire de payer 70 € tous les ans car la Radio n'est jamais prise par les animateurs. Les principaux concernés sont Michel Branchet et Bernard Robin qui savent s'en servir. Il est prévu de leur demander si on peut annuler notre abonnement.



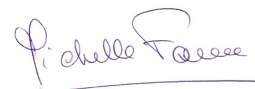
- ✚ A propos des déclarations de séjours : La FFR semble vouloir modifier le fonctionnement. Les informations sont pour le moment trop vagues. Notre trésorier soulève le problème de trésorerie par rapport aux acomptes versés. En effet, le Club doit régler les arrhes auprès des hébergements souvent au moins 6 mois avant le départ. Et cela fait un trou dans notre trésorerie. Il serait bien que les animateurs organisateurs anticipent cette dépense en demandant des acomptes le plus tôt possible auprès des participants.
- ✚ Les membres du Conseil d'Administration ont décidé de verser un don de 100 € pour la cagnotte de départ de l'ancien président du CDRP 05.
- ✚ A propos de notre après-midi Galette du Samedi 18 janvier 2025 : Monique prépare une affiche à mettre sur le site et un framadate. La commission Evènement s'en occupe. Il n'est pas prévu de cadeaux ! on garde des sous pour nos 20 ans !!!!

Le Conseil d'Administration s'est terminé vers 19 h. Le prochain aura lieu le mardi 4 mars 2025 à 16 h 30.

Fait à Chorges
le 27 novembre 2024



Nicole Vernadat
Présidente du Club de Randonnée Caturige



Patrick David – Michelle Faure
Secrétaires

